



SEURRE le 25 septembre 2019

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 17 septembre 2019

Participation :

- Présents :

Mmes Geneviève BRETILLON, Catherine FAGARD, Malika GAUTHIE, Zorah MALFONDET, Justine MERCIER et Cécile TREMEAU.

Ms Roland BONNAIRE, Hervé BONNAVAUD, Quentin FROCHOT et Antoine SIRE.

- Autres participants : Alexandra LALLEMANT et Charden_KIBANGOU membres de la Commission Jeunes.

Hugues HERDALOT, Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle.

- Absents excusés :

Mmes Océane CHOSSEGROS, Kristina IVANOV, Françoise LABREGERE, Patricia LASNIER-BINA, Marie-Thérèse MAURICE, Fabienne PEPIN-DONAT et Sandrine ROY.

Ms Guy BAILLY, Philippe GARNIER, Jean-Philippe GERBE et Gérard LLORCA.

- Absentes :

Mmes Dounia BAGHOU et Catherine BOURTOURAUULT.

ORDRE DU JOUR

I. Dispositif « Lutte contre les sorties sèches de l'ASE » :

Hugues HERDALOT présente Lucie BERROT, Conseillère en Economie Sociale et Familiale qui travaillera à mi-temps à la TOULINE et à mi-temps sur le dispositif.

(tél : 07 63 62 50 30 . E-mail : lucie.berrot@apprentis-auteuil.org

Le Président présente le dossier et notamment le projet de convention proposé par le Conseil Départemental, en partenariat avec les « Apprentis d'Auteuil » :

- Obligations de l'ADEPAPE 21 :

- * Faire bénéficier les jeunes du dispositif de l'accompagnement ordinairement mis en place pour l'ensemble des jeunes sortant de l'ASE.
- * Désigner un bénévole-référent chargé de l'accompagnement de chaque jeune.
- * Prendre en charge tout ou partie des frais d'abonnement téléphonique et du réseau DIVIA des jeunes.

* Susciter et accompagner des sorties collectives.

* Construire des temps de Paire-Aidance.

– **Budget alloué :**

Nous avons sollicité 21 211,50 €, il nous est proposé 10 000 € (5 000 € en 2020 et 5 000 € en 2021).

Un débat s'instaure. Les membres du CA considèrent que la proposition financière du CD est nettement insuffisante et **vote, à l'unanimité contre moins une voix, celle du Président.**

Informations : Une rencontre Apprentis d'Auteuil, Acodège et ADEPAPE 21 est prévue avec le Conseil Départemental, le 30 septembre à 16h30, rue Joseph TISSOT.

Cependant, au regard du vote négatif qui vient de se dérouler, le Président doit reprendre contact auprès de M.JM.RENAUD et de Mme E.COINT, Vice-présidente chargée des Affaires sociales au CD.

Dernière minute :

– *Contact a été pris avec Mme COINT.*

– *Je suis convié au CD par JM.RENAUD, jeudi 26 septembre à 17h45.*

II. Activités estivales de l'association : → voir pièce jointe

III. Préparation de la rencontre avec les jeunes de l'association :

Le Président et Justine MERCIER, responsable de la « Commission Jeunes » reprennent les travaux qui se sont déroulés lors de la réunion de la « Commission Jeunes », juste avant celle du présent CA.

Elle aura lieu le jeudi 03 octobre à 18h30, salle 501.

La « Commission Jeunes » se charge des invitations et des achats du buffet.

La rencontre a pour objet :

* Faire connaissance et échanger,

* Permettre aux jeunes adhérents de s'inscrire aux aides diverses proposées par l'ADEPAPE 21 : permis de conduire, cartes de transports en commun, prime de réussite, aide au logement etc...

IV.Embauche d'un volontaire en service civique :

Le Président a rencontré M. Armand DUBOIS, chargé des missions de service civique à la Ligue de l'Enseignement :

Le profil de la mission doit être élaboré par l'ADEPAPE 21 → Hervé BONNAVAUD, Gérard LLORCA et Roland BONNAIRE s'en chargeront (*réunion à 10h00, le mercredi 25 septembre à SEURRE*).

La personne qui sera recrutée devra coordonner les tâches des bénévoles, faire le lien avec nos partenaires du dispositif « Lutte contre les sorties sèches de l'ASE »...

Malika GAUTHIE et Geneviève BRETILLON se proposent pour participer au recrutement.

V. Travail en partenariat avec l'IRTESS : Cécile TREMEAU, Patricia LASNIER-BINA, Alexandra LALLEMANT, Charden KIBANGOU

et Roland BONNAIRE, 5 adhérents de l'ADEPAPE 21, participeront à une journée de formation des Assistants Familiaux, en coopération avec Chantal REVAILLOT, chargée de formation à l'IRTESS.

Le Président a rencontré Mme Chantal REVAILLOT pour préparer cette journée qui se déroulera le **VENDREDI 13 DECEMBRE 2019**, à l'IRTESS.

Détail de cette journée : 09h15 → 12h15, repas pris en commun, 13h30 → 16h30.

Matinée :

- Présentation des participants (2 formateurs, 5 adhérents ADEPAPE, 16 As.Fam).
- Présentation des 2 entités ADEPAPE 21 et IRTESS,
- Le thème de la journée « **Les conditions d'un accueil familial réussi** ».

Après-midi :

- Durant 1 heure : 2 ateliers,
- Durant 30 minutes : sythèse,
- Pause,
- Témoignages et débat.

VI. Les aides aux jeunes majeurs nouvellement arrivés durant cet été :

2 secours au logement, 1 secours d'urgence alimentaire, 1 aide financière au permis de conduire.

1 demande du dispositif AMMI qui accueille des jeunes majeurs, « ex MNA », géré par l'Acodège : ces jeunes sont majoritairement apprentis et scolarisés en CFA. L'AMMI perçoit 20 € / résident / jour, en tout et pour tout. L'AMMI sollicite notre aide pour financer les fournitures scolaires de ces 25 jeunes → le CA accorde une aide de 500 € (20 € par jeune).

Le Président rappelle aux administrateurs que l'Acodège est un de nos adhérents et partenaires : cette association nous soutient généreusement.

VII. Questions diverses :

- 1 - Le trésorier donne quelques éléments sur notre situation financière. Par ailleurs, il informe l'assistance que nous perdons, en 2019, les **2 500 €** de subvention du FDVA (DDCS) : nous n'aurions pas correctement finalisé notre dossier de demande numérique → Roland BONNAIRE va envoyer une réclamation au Directeur Départemental.

- 2 – Permis de conduire : Roland BONNAIRE a rencontré J.Ph.GERBE pour faire le point.

Convention avec l'auto-école sociale de l'Acodège → le dossier n'avance pas. Le Président rencontrera M. FOUGAIROLLE, directeur de l'Association GREN de SAINTE-COLOMBE-sur-SEINE qui gère une auto-école sociale sur le territoire nord du département (*vendredi 27/09*).

- 3 – Le Président a rencontré les responsables du CPM à BEAUNE, du SAF des PEP 21 à ARNAY-le-DUC, de l'IDV à SEMUR-en-AUXOIS.

Des points de situations ont été faits pour identifier les futurs jeunes majeurs qui sortiront prochainement des établissements.

- 4 – Jobs d'étudiants : les jeunes de notre association, éventuellement intéressés par l'aide aux devoirs auprès des élèves des écoles de DIJON peuvent se faire connaître auprès des PEP 21.

Contacts :

Vincent NAHHAL tél : 06 27 21 09 07 E-mail vincent.nahhal@pepcbfc.org

Anne-Laure HUET E-mail annelaure.huet@pepcbfc.org

- 5 – Infos fédérales :

La conférence des Présidents se tiendra le samedi 12 octobre, de 09h00 à 17h00, à l'hôtel IBIS BERCY à CHARENTON-le-PONT.

A 20h30, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Président de l'ADEPAPPE 21,

Roland BONNAIRE

Nos partenaires



LA CONFIANCE PEUT SAUVER L'AVENIR



Centre Maternel
Talant



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Retrouvez la ligue de l'engagement

